



**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE
SUR L'ASSAINISSEMENT URBAIN
LE 03 FEVRIER 2025**

Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Distingués invités,
Chers partenaires au développement,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et un engagement marqué que je prends la parole aujourd'hui, à l'ouverture de ces Assises sur l'assainissement urbain en République du Congo. Cette rencontre revêt une importance capitale en ce qu'elle s'inscrit dans notre démarche collective visant à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, à protéger notre environnement et à bâtir un avenir où nos villes seront des espaces dignes, salubres et prospères.

La question de l'assainissement urbain est d'autant plus préoccupante que selon la Banque Mondiale, quelques 3.5 milliards de personnes dans le monde restent privées de services d'assainissement sûrs. Près de 8% de la population mondiale pratique la défécation à l'air libre. En dépit de progrès remarquables, avec l'accès à des

toilettes et des latrines pour plus de 2.4 milliards de personnes entre 2000 et 2020, l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'assainissement était l'un des moins susceptibles d'être atteints. Aujourd'hui 1.7 milliards de personnes ne disposent toujours pas des services les plus élémentaires. Près de la moitié d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne. Pour atteindre la cible des OMD, il aurait fallu élargir l'accès à des services d'assainissement à près de 700 millions de personnes de plus.

Au regard de ces données inquiétantes, on peut comprendre à quel point l'assainissement urbain constitue un des défis majeurs de notre temps. Nos villes se trouvent aujourd'hui confrontées à des difficultés liées à leur extension anarchique et à une démographie galopante.

Les inondations de plus en plus fréquentes du fait des changements climatiques avec leurs pluies diluviennes, les phénomènes d'érosion et de glissements de terrain ainsi que les dépôts sauvages d'ordures ménagères et la pollution des

milieux naturels affectent notre environnement et dégrade chaque jour notre cadre de vie.

Nous sommes tous conscients des conséquences dramatiques qu'engendrerait un assainissement inadéquat, tant sur le plan de la santé que sur celui de l'environnement.

L'accès à des infrastructures d'assainissement de qualité est une priorité de santé publique, de développement économique et préservation de notre environnement.

Face à cette réalité, sur instructions de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, mon Gouvernement en a fait la 10ème bataille de son action.

Mieux, déterminé à apporter une solution appropriée et urgente, le Président de la République a décidé de créer tout un département ministériel consacré à l'assainissement urbain et au développement local faisant ainsi de l'assainissement urbain, un pilier important du développement humain, un levier pour la réduction des inégalités et une condition essentielle pour la protection de notre environnement.

C'est dire la détermination du Président de la République et la responsabilité qu'incombe au Gouvernement d'apporter à cette problématique des réponses immédiates, ambitieuses et coordonnées.

C'est ici le lieu de remercier très sincèrement nos partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant. Leur engagement, leur expertise et leurs ressources sont des atouts précieux pour la réalisation de nos ambitions. A titre d'illustration, les projets d'assainissement mis en œuvre avec l'appui de l'Agence française de développement concernant les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Nkayi sont en cours d'accélération. Il en est ainsi des travaux relatifs au plan de réinstallation. Le Président de la République a rendu disponible dans un compte séquestre à la Banque centrale la ressource nécessaire à l'indemnisation des expropriés pour la libération des emprises. L'appel d'offre est lancé et le début prévisionnel des travaux est envisagé pour juillet 2025.

De même, s'agissant de la ville de Pointe-Noire, l'analyse du rapport d'appel d'offre attend l'avis de non objection de l'AFD et tout est en train d'être mis en œuvre pour boucler le financement en vue d'un démarrage des travaux courant - juin-juillet.

A Nkayi, le projet Villes résilientes, fruit de la coopération avec l'Union européenne se poursuit à la grande satisfaction de nos populations.

Avec la Banque mondiale, le projet de résilience urbaine offre des perspectives prometteuses pour l'avenir de nos villes après le succès du projet de développement urbain des quartiers précaires.

Mesdames et Messieurs

Ces Assises ne doivent pas être un simple moment de réflexion ; elles doivent être un point de départ pour des actions concrètes avec des résultats mesurables, car les attentes des populations sont pressantes.

Espace de dialogue, elles constituent un moment privilégié d'échange d'expériences et d'identification de solutions novatrices qui pourront aboutir à la confection d'une feuille de route concertée pour la mise en œuvre de projets d'assainissement à grande échelle. Elles devront également affiner la réflexion amorcée par le Premier Ministre Clément Mouamba ayant consacré le premier samedi du mois à l'assainissement, pour la faire évoluer vers une loi impliquant l'ensemble des forces vives à l'amélioration de notre cadre de vie, proportionnellement au leadership du Président de la République qui a placé le Congo au cœur des enjeux politiques mondiaux en raison du combat qu'il mène pour la protection de l'environnement.

Enfin, je vous invite, chers participants, à aborder ces travaux avec un esprit d'ouverture, de créativité et de responsabilité collective.

Ensemble nous avons l'ambition de créer des villes plus propres, plus résilientes et plus vivables.

Ensemble, nous avons la capacité de construire un avenir où nos villes seront plus résilientes, plus durables, où l'assainissement deviendra un droit fondamental pour tous.

Je déclare ouvertes ces Assises sur l'assainissement urbain et vous souhaite des échanges fructueux, des réflexions enrichissantes et des résultats à la hauteur des attentes des populations.

Je vous remercie.